## AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2021-12-17-01237 Référence de la demande : n°2021-01237-051-001

Dénomination du projet : écureuil roux et continuités écologiques boisées

Lieu des opérations : -Départements : Bouches-du-Rhône Hérault

Bénéficiaire: IMBE

## **MOTIVATION ou CONDITIONS**

La présente demande s'inscrit dans un projet de recherche européen (ERC-STG2020 SCALED n° 949812) qui est financé pour cinq ans (2021-2025). Ce projet comporte un volet de génétique du paysage (collecte d'échantillons de poils) pour lequel une demande de collecte de phanères a déjà été réalisée au printemps 2021 (n°2021-00172-051-001) pour dix départements et un volet de suivi télémétrique des individus par colliers GPS, qui fait l'objet de la présente demande relative à la capture de 95 écureuils roux entre 2022 et 2025, qui seront équipés d'une balise GPS et d'une marque métallique à l'oreille avant d'être relâchés sur place.

L'examen de la note technique annexée à la demande de dérogation pour l'utilisation d'une espèce protégée dans le cadre d'un projet de recherche montre des garanties avec :

- Des objectifs de recherche et aux finalités clairement exposés ;
- Les objectifs attendus des suivis télémétriques bien détaillés, avec la présentation du protocole en trois temps qui permet de comprendre le nombre de captures demandé, réparti dans l'espace et le temps ;
- Des personnes impliquées qualifiées pour conduire des expérimentations sur des espèces animales sauvages;
- Des références bibliographiques sur lesquelles s'appuiera le projet de recherche.

En conclusion, comme la précédente demande concernant l'approche de génétique du paysage, les objectifs et la pertinence de l'argumentaire développé dans cette note technique sont conformes aux principes de la biologie de la conservation et présentent un réel intérêt pour la science.

En conséquence, le Conseil national de la protection de la nature accorde un avis favorable à la présente demande de dérogation.

	MOTIVATION ou CONDITIONS	
Par délégatior Nom et prénoi	n du Conseil national de la protection de la nature : m du délégataire : Michel Métais	
AVIS : Favorable [X]	Favorable sous conditions [_]	Défavorable [_]
Fait le : 27 janvier 2022		Signature :
		of Melen